

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation :	18 juin 2014	Nombre de conseillers
Date d'affichage de la convocation :	18 juin 2014	communautaires
		En exercice: 51
		Présents : 45
		Votants : 49

Séance du 26 juin 2014

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le vingt six juin deux mille quatorze à dix neuf heures, dans la salle des Champs Blancs à Joigny, sous la présidence de M. Nicolas SORET.

ETAIENT PRESENTS :

M. Claude GRUET, Mme Régine PASQUIER, M. Michel DEFRANCE, Mme Catherine DECUYPER, M. Patrick LEMAISTRE, M. Yannick VILLAIN, Mme Marie-Hélène GOUEDARD, M. Serge BLOUET, Mme Fabienne SCALABRIN-GUILLOTEAU, M. Jean-Pierre ROUSSEAU, M. Claude PERREAU, M. Patrice CHASSERY, M. Gérard VERGNAUD, M. Bernard MORAIN, M. Nicolas SORET, Mme Laurence MARCHAND, M. Jean-Yves MESNY, Mme Bernadette MONNIER, M. Richard ZEIGER, Mme Monique PAUTRÉ, M. Mohammed BELKAID, Mme Sylvie CHEVALLIER, Mme Isabelle MICHAUD, Mme Christine DEVILLECHABROLLE, M. Jean PARMENTIER, M. François JACQUET, M. Jacques COURTAT, Mme Emilie LAFORGE, Mme Corinne BALLANTIER, M. Laurent CHAT, Mme Eliette ITALIANO, M. Lionel BOUTIN, M. Jean-Pierre BAUSSART, M. Guy BOURRAS, Mme Sylvie BLANC, M. Alain PETER, Mme Laure FARO, M. Bernard DUGOURGEOT, M. Bruno DEWULF, Mme Catherine PICHON, M. Pierre MATHEY, M. Didier MIGNON, M. Gilles-Maxime POIBLANC, M. Bruno JAN, Mme Monique MERCIER

ETAIENT ABSENTS

M. Laurent RIOTTE,
M. Rémi BICHEBOIS,
M. Christian ROTILIO, procuration à M. Jean-Pierre ROUSSEAU,
Mme Frédérique COLAS procuration à Mme Laurence MARCHAND,
M. Yann CHANDIVERT, procuration à Mme Sylvie CHEVALLIER,
M. Benoît HERR, procuration à Mme Christine DEVILLECHABROLLE,

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Laurence MARCHAND

Objet : protocole d'indemnisation de copropriétaires expropriés au sein de la zone d'activités de Béon

N° FIN/2014/57

**Conseil communautaire du
26 juin 2014**

OBJET : protocole d'indemnisation de copropriétaires expropriés au sein de la zone d'activités de Béon

Vu les articles L.13-13 et L.15-1 du Code de l'expropriation,

Considérant l'ordonnance d'expropriation du 2 août 2013,

Vu les conventions particulières de mise en réserves de terres compensatoires agréées par les délibérations n°ECO/2011/60 et ECO/2013/08,

Considérant l'avis du service France Domaine du 22 janvier 2013,

Considérant la surface expropriée de 21 251 mètres carrés,

Vu le projet de protocole d'indemnisation ci-joint,

Vu l'avis favorable du conseil des maires réuni le 16 juin 2014,

Considérant le vote à main levée,

**Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré,
POUR : 48 voix
ABSTENTION : 1 voix**

Autorise le Président ou son représentant à signer le protocole d'indemnisation des copropriétaires expropriés, qui demeurera annexé à la présente délibération,

Autorise le Président ou son représentant à ordonner le versement de l'indemnité de 31 876,50 euros, suivant les modalités définies par le protocole.

Confirme que les crédits sont bien inscrits sur le budget principal 2014.

Pour copie conforme,
Le Président,
Nicolas SORET

Date de réception
par la Préfecture : 27/06/2014
date de publication : 27/06/2014

Communauté de Communes
du Jovinois